

avec un rare bonheur l'extase et la pénitence ; l'encadrement des rochers donne au groupe une expression incomparable.

L'honneur de bénir la statue ne pouvait être dévolu qu'à un enfant de Marseille, M. le chanoine Payan d'Angery. L'orateur a été celui que les masses écoutent de préférence dans les circonstances extraordinaires : le R. P. Marie-Antoine, capucin.

Le lundi, 22 août, fut marqué par une cérémonie importante.

Les pèlerins du Quercy prirent l'initiative de renouveler la manifestation eucharistique qui eut lieu l'an dernier, le 25 juin. Dais resplendissant d'or, ornements des ministres sacrés, chaude allocution du P. Marie-Antoine, concours des chanteurs de la basilique, tout a été mis en œuvre, pour rehausser cette ovation au Roi des rois.

On ne pouvait voir sans émotion Jésus-Hostie traversant les rangs pressés des malades, qui semblaient crier comme autrefois : Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !

Tandis que se déroulait sous le regard des spectateurs ravis ce défilé interminable de prêtres, de laïques, tenant un cierge à la main, de femmes égrenant le rosaire, on songeait avec tristesse à tant de villes de notre chère patrie, où Jésus est captif dans ses tabernacles et où les vrais fidèles sont réduits à ne former qu'autour de son autel une couronne d'amour et de réparation. Ce splendide cortège de prières, d'adorations et de cœurs aura dédommagé le Christ eucharistique des outrages dont il est abreuvé chaque jour.

Le pèlerinage national de 1887 est reparti le 23 août, après avoir imploré le triomphe de l'Eglise et de la France.

(*Journal de Lourdes.*)

La laïcisation de la guillotine.—L'exécution de Pranzi fournit au rédacteur en chef de *l'Intransigeant* l'occasion d'une nouvelle infamie. Il demande, dans un de ses derniers articles, qu'on supprime l'aumônier qui vient offrir aux condamnés les consolations dernières en échange de leur repentir. Il est utile de citer tout au long de pareilles ignominies ; elles montrent à quel point peuvent s'abaisser les sectaires haineux qui prodiguent chaque jour les calomnies contre tout ce qui est respectable, à quelque degré que ce soit.

« Nos magistrats, dit ce journal, sont roublards et impitoyables, mais ils ne sont pas précisément bêtes. Le maintien du prêtre aux côtés du condamné à mort a donc pour but évident d'obtenir par la peur de l'enfer ce que la peur de l'échafaud n'a pu lui arracher, c'est-à-dire l'aveu de son crime, que plusieurs confient ainsi bêtement au secret de la confession.

« A qui fera-t-on croire, en outre, que le prêtre aura la force de garder pour lui seul une confidence qui peut, soit troubler à jamais, soit rassurer totalement la confiance du tribunal ? Si un